

Election du CSE

Le passage à 11 salariés

Description de la formation

Cette formation vous donne les clés pour accompagner vos clients TPE/PME lors de la mise en place obligatoire du CSE. Du franchissement du seuil à l'installation de l'instance, vous maîtriserez chaque étape du processus électoral, les règles d'électorat et de parité, le traitement des heures de délégation en paie et les nouvelles obligations déclenchées à 50 salariés.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les conditions d'obligation de mise en place du CSE et calculer l'effectif avec précision.
- Maîtriser les étapes du processus électoral (invitation des syndicats, négociation du PAP, scrutin).
- Assurer la conformité des listes électorales (conditions d'électorat, d'éligibilité, parité F/H).
- Traiter correctement les heures de délégation sur le bulletin de paie (régime social, fiscal, DSN).
- Anticiper les nouvelles obligations liées au franchissement du seuil de 50 salariés.

Moyens pédagogiques et techniques

- **Modalité** : Formation réalisée en distanciel. Disposer d'une webcam, d'un micro et d'une connexion internet haut débit.
- **Méthode** : La formation se déroule entre théorie et application pratique. La formatrice partage des cas concrets, lance des discussions entre les stagiaires et accompagne les réalisations.
- **Support de formation** : Une synthèse de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation.

Inscription & contact

Rubio Noémie: noemie@dokia.fr

Durée 1 jour (7 heures)

Nombre de participants Entre 2 (minimum) et 20 (maximum) participants.

Public visé

Collaborateur.rice ou associé.e d'un cabinet d'expertise comptable ou de conseil RH.

Prérequis

Connaissances de base en droit social.

Accessibilité

Accessible pour les personnes en situation de handicap et aménagement possible en fonction du type de handicap (prévenir avant le début de la formation).

Modalités et délais d'accès

- Vous répondrez à un questionnaire qui nous permettra de définir comment satisfaire au mieux vos besoins et attentes.
- Après signature de la convention, vous obtiendrez le détail du calendrier de formation.

Modalités de suivi et d'évaluation

- Des exercices sont proposés au cours de la formation dans un objectif d'autoévaluation du stagiaire
- Le stagiaire participera à une évaluation de clôture de la formation, via un QCM
- Une attestation de formation ainsi qu'un certificat de réalisation seront délivrés au stagiaire en fin de formation.

Formatrice

Caroline Mahe, Juriste en droit social, possède +15 années d'expérience en accompagnement RH et juridique, audit et formation. Caroline Mahe est titulaire d'un Master II - Droit droit sanitaire et social (Université Paris Panthéon-Assas).

Tarif de la formation

700 € HT - formation individuelle ou inclus dans l'abonnement **dokia.formations**



CONTENU DE LA FORMATION

Election du CSE : Passage à 11 salariés

1. Contexte légal et franchissement du seuil

- Fusion des instances en CSE (ordonnances Macron 2017) et risques en l'absence de CSE
- Règle des 12 mois consécutifs et tableau de comptabilisation par catégorie de salarié

2. Invitation des syndicats et négociation du PAP

- Quels syndicats inviter, forme, délai et contenu obligatoire
- Spécificités pour les entreprises de 11 à 20 salariés
- Contenu du PAP, découpage en collèges, nombre de sièges, conditions de validité
- Sujets à unanimité, vote électronique, représentation F/H sur les listes

3. Listes électorales et déroulement du scrutin

- Conditions d'électorat et d'éligibilité
- Modalités de vote et scrutin proportionnel à la plus forte moyenne
- PV d'élection et PV de carence - transmission au CTEP

4. Heures de délégation en paie

- Règles légales, report sur 12 mois, mutualisation entre titulaires, bons de délégation
- Traitement sur bulletin de paie, régime social et fiscal, déclaration DSN
- Contestation par l'employeur et prescription

5. Premières obligations et fonctionnement du CSE

- 1ère réunion constitutive, droits et protections des élus, durée des mandats
- Réunions, convocations, ordre du jour — spécificités 11-49 salariés
- Formation des élus : formation économique et formation SSCT
- Renouvellement, prorogation des mandats et fin anticipée

5. Situations particulières et anticipation

- Spécificités conventionnelles (CCN) et limites d'ordre public
- Dirigeant avec contrat de travail, multi-établissements, UES
- Anticipation du seuil de 50 salariés : nouvelles obligations déclenchées
- Attributions du CSE 11-49 salariés, droits d'alerte

Le programme est susceptible d'évoluer en fonction de

l'actualité et des besoins exprimés par les participants